



Le Baromètre Entreprises de la branche Entreprises d'économistes de la construction présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES MITIGÉS

Le CA HT moyen estimé pour l'ensemble des entreprises d'économistes de la construction est légèrement supérieur aux estimations réalisées pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique. Néanmoins, les performances économiques de la branche sont moins élevées. En effet, au sein de la branche, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen représente 4,8 % du CA HT seulement, alors qu'en moyenne cette proportion s'établit à 9,4 % pour l'ensemble des entreprises du secteur. Ce différentiel est en partie lié à une production de valeur ajoutée plus faible en proportion : 33,5 % du CA HT en moyenne pour les entreprises d'économistes de la construction contre 54,7 % pour l'ensemble du secteur.

Estimation des principaux résultats économiques moyens des entreprises employeuses (2013, €)

		
CA HT	989 912	944 745
Valeur ajoutée	331 445	516 695
Impôts et taxes	12 375	18 228
Salaires et cotisations	272 832	410 101
EBE	47 514	88 814
RCAI	41 549	79 877
Forme d'entreprises la plus fréquente	Entreprise individuelle	Entreprise individuelle
Nombre moyen d'emplois ETP	2,0	2,8

Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



Le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen des entreprises d'économistes de la construction est estimé à 41 549 €.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Emploi en équivalent temps plein (ETP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein-temps.

Valeur ajoutée : évaluation de la valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité. *Calcul : Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance des tiers.*



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction



CHARGES DE PRODUCTION ET DE FONCTIONNEMENT TRÈS IMPORTANTES

En moyenne pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique, les charges de production et fonctionnement mobilisent un peu plus de 45 % du CA HT. En revanche, dans la branche des entreprises d'économistes de la construction, ce poste agrégé consomme deux tiers du CA HT. Relativement au reste du secteur, ce déséquilibre exprime les difficultés économiques rencontrées par les plus petites structures (moins de 100 000 € de CA HT). Incidemment, la profitabilité moyenne des entreprises de la branche est assez réduite. Le RCAI représente 4,2 % du CA HT pour les entreprises de la branche contre 8,5 % pour l'ensemble du secteur.



PLACE PRÉPONDÉRANTE DES INDÉPENDANTS

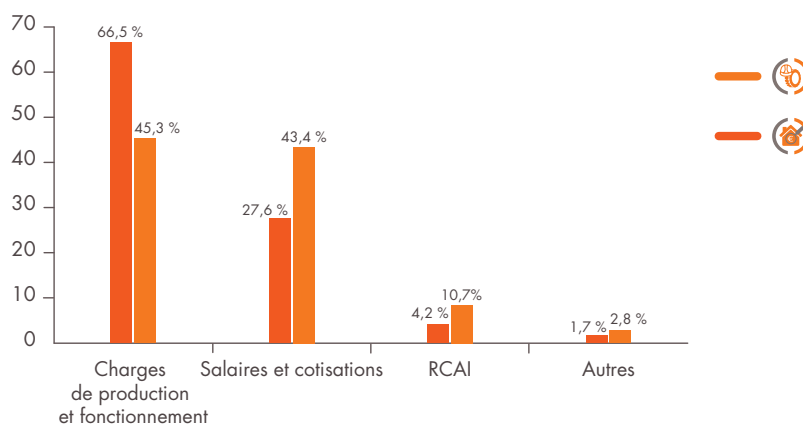
Moins de 23 % des entreprises du secteur cadre de vie-technique font appel à des emplois salariés. Cette proportion est encore plus réduite dans la branche des entreprises d'économistes de la construction (11,2 %). Le tissu entrepreneurial de la branche reste dominé par les travailleurs indépendants.

Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés. *Calcul : Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Salaires et cotisations.*

Revenu courant avant impôts (RCAI) : mesure la performance économique de l'entreprise. Il s'agit du résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. Pour une entreprise individuelle, le RCAI est équivalent au revenu net d'activité. *Calcul : Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation ± Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières.*

Principales utilisations du CA HT moyen estimé (2013, %)



Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



En 2013, 66,5 % du CA HT réalisé en moyenne par les entreprises d'économistes de la construction sont absorbés par des charges de production et de fonctionnement. Cette proportion atteint 45,3 % en moyenne pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

Estimation du poids sectoriel des entreprises employeuses

	Entreprises d'économistes de la construction	Ensemble du secteur cadre de vie-technique
Nombre total d'entreprises ¹	6 023	45 141
Entreprises employeuses	11,2 %	22,5 %

Données au 01/01/2014. Sources : Actalians 2015, Insee 2015.



11,2 % des entreprises d'économistes de la construction emploient au moins un salarié, les autres structures étant le fait de travailleurs indépendants.